

«L'Algérie n'a aucun désir d'adhérer à l'OTAN»

● L'Algérie entend profiter de l'expérience de l'OTAN pour professionnaliser son armée.

Dans le cadre du dialogue méditerranéen, chaque pays partenaire reste libre des modalités de son engagement dans l'OTAN. En aucun cas, vous n'entendez le secrétaire général ou un autre responsable de l'Alliance dire à un pays membre ou un pays partenaire : "Nous avons besoin de tant de troupes", a déclaré, hier, Jean Fournet, secrétaire général adjoint de l'OTAN, lors d'une conférence de presse à Alger, en clôture du séminaire sur la coopération entre l'Algérie et l'OTAN. La question était de savoir si l'Algérie, dans le cadre de la coopération avec l'Alliance, pouvait être appelée à engager des forces armées dans des opérations de maintien de la paix. «C'est au gouvernement et au peuple algériens de décider d'intervenir dans tel ou tel axe de coopération», a-t-il ajouté. M. Fournet, citant les exercices militaires communs, a également insisté sur

l'interopérabilité : «Cela représente un travail important, il vaut mieux que les troupes de différents pays aient l'habitude de travailler ensemble dans n'importe quelle opération.» A ses côtés, l'ambassadeur de l'Algérie à Bruxelles, chargé des relations avec l'OTAN, Halim Benattalah, a indiqué que les priorités de l'Algérie dans le contexte du dialogue méditerranéen (DM) s'articulent autour de la professionnalisation de l'armée, la sécurité régionale, la lutte antiterroriste et la coopération dans les domaines scientifique et environnemental. La question de la lutte antiterroriste, a rappelé le diplomate algérien, a été évoquée comme une priorité par le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, lors de sa première visite au siège de l'OTAN à Bruxelles, en décembre 2001. «Depuis le 11 septembre 2001, l'OTAN s'est montrée disponible à coopérer, notamment avec les pays

méditerranéens, sur la question de la lutte antiterroriste», a ajouté M. Benattalah. Qu'en est-il d'un probable accord de sécurité entre l'Algérie et l'Alliance ? «Il s'agit d'un instrument commun aux pays méditerranéens pour protéger la confidentialité des informations concernant des activités communes», a expliqué M. Benattalah insistant qu'il ne s'agissait pas d'un accord stratégique ou proprement militaire. «Il n'y a aucun désir d'adhésion que ce soit du côté de l'Algérie ou de l'OTAN», a fait remarquer le représentant algérien. Le sommet de l'OTAN à Istanbul en juin 2004 a proposé d'ouvrir aux partenaires du DM des champs de coopération qui étaient réservés jusque-là aux ex-pays de l'Est. «Cela impliquera davantage d'exercices militaires, de formations niveau états-majors, l'ouverture à ses pays du réseau scientifique raccordé à l'OTAN», a

précisé le secrétaire général adjoint de l'Alliance. L'idée de nommer un observateur algérien au siège de l'OTAN n'est pas prévue, a indiqué M. Benattalah, avançant : «Ça viendra peut-être plus tard.» L'échec du volet politique du processus de Barcelone n'entamerait en rien le DM, ce dernier qui englobe les volets défense et sécurité devant apporter une valeur ajoutée aux contacts entre le nord et le sud de la Méditerranée, selon le diplomate algérien. La sécurité des frontières figure dans le programme de coopération entre l'Algérie et l'Alliance. «Mais la question de l'immigration relève plutôt de la coopération avec l'Union européenne», a précisé M. Benattalah. Après plus de 10 ans de processus de dialogue, «peu de compréhension a été atteint entre les partenaires», a reconnu M. Fournet, ajoutant que «beaucoup d'efforts restent à faire». **Adlène Meddi**